Changements à discuter avec son assureur

Cette liste est non exhaustive. Demandez à votre représentant quels changements doivent être déclarés et à quel moment dans votre situation.

CHANGEMENTS À DISCUTER, SELON LE CAS

[ ] Déménagement ou changement d’occupants
[ ] Travaux, rénovation ou nouvelle installation
[ ] Absence prolongée ou changement d’occupation d’un logement
[ ] Location d’un logement ou d’une partie de celui-ci
[ ] Acquisition de biens ou d’équipements importants
[ ] Nouveau véhicule, conducteur ou usage du véhicule
[ ] Modification des déplacements ou du kilométrage
[ ] Télétravail ou activité professionnelle à domicile
[ ] Nouvelle activité, nouvel équipement ou nouveau local d’entreprise

DESCRIPTION FACTUELLE

Changement : _____
Date prévue ou effective : _____
Questions à poser : _____
_____

SUIVI

Personne contactée et date : _____
Documents demandés : _____
Confirmation écrite reçue : _____
Remplir cette fiche n’avise pas votre assureur.